Les Professions médico-techniques

Manipulateur en électroradiologie médicale

Exercice

« Est considéré comme exerçant la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale, toute personne qui, non médecin, exécute habituellement, sous la responsabilité et la surveillance d'un médecin en mesure d'en contrôler l'exécution et d'intervenir immédiatement, des actes professionnels d'électroradiologie médicale, définis par décret en Conseil d'État pris après avis de l'Académie nationale de médecine

.

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale exercent leur art sur prescription médicale.» (art L 4351-1 CSP)
Sous la responsabilité et la surveillance d'un médecin en mesure d'en contrôler l'exécution et d'intervenir immédiatement, le manipulateur contribue à la réalisation :

- Des examens nécessaires à l'établissement d'un diagnostic qui relèvent soit des techniques d'électroradiologie médicale soit des techniques d'imagerie médicale ou d'exploration fonctionnelle impliquant l'utilisation des rayonnements ionisants ou non ou d'autres agents physiques ;
- Des traitements mettant en œuvre des rayonnements ionisants ou non ou d'autres agents physiques.

Il peut exercer dans les établissements de santé publics ou privés, les centres de cure, les cabinets privés.

N.B.: Par dérogation, les personnes recrutées par les radiologues libéraux entre le 25 juillet 1984 et le 1er janvier 1991, pour leur apporter une aide dans l'accompagnement et l'installation des patients peuvent, après avoir satisfait à un contrôle d'aptitude, participer à l'exécution par ces médecins d'actes de radiodiagnostic fixés par décret en Conseil d'Etat. (art. L. 4351-7 CSP) Bras droit du médecin spécialiste, le manipulateur effectue les préparatifs nécessaires à l'application des radiations ionisantes, procède à l'exposition du patient aux différents clichés.

Peuvent seuls exercer la profession de manipulateur d'électroradiologie et en porter le titre, accompagné ou non d'un qualificatif :

- Les titulaires du Diplôme d'Etat français de manipulateur d'électroradiologie médicale, du Brevet de Technicien Supérieur d'électroradiologie médicale ou du Diplôme de Technicien Supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (art. L.4351-3 et L.4351-5) ;

- Les personnes recrutées antérieurement à la loi N° 96.452 du 28 mai 1996, en application des dispositions réglementaires en vigueur au moment de leur recrutement par une collectivité publique ou un établissement public d'hospitalisation ou à caractère social pour un emploi permanent de manipulateur d'électroradiologie médicale (art.L. 4351-6) ;

- Les personnes exerçant ces fonctions au 25 juillet 1984 ou les ayant exercées avant cette date pendant au moins 6 mois et ayant satisfait à des épreuves de vérification des connaissances(artL.4351-7) ;

- Les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen qui ont obtenu une autorisation d'exercice ». (art L 4351-4 CSP)

« Un manipulateur d'électroradiologie ne peut exercer sa profession que s'il est inscrit sur une liste dressée par le représentant de l'Etat dans le département de sa résidence professionnelle » (art L 4351-10 CSP).

Formation

Conditions d'accès à la formation

Admission sur dossier pour les titulaires du baccalauréat ou équivalent.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'école :

École de manipulateur d'électroradiologie de l'Assistance Publique de Marseille « Laurent CHEVROT »

IRFSS Houphouët Boigny
416, avenue de la Madrague ville
13015MARSEILLE
Téléphone : 04-91-96-67-51
http://fr.ap-hm.fr/site/ifmem

Délivre le D.E.

LYCEE TECHNIQUE ST VINCENT DE PAUL

30 rue stanislas torrents
13006 MARSEILLE
TEL : 04 91 37 48 86

Délivrent le D.T.S.

LYCEE ESTIENNE D'ORVES

13, rue Estienne d'Orves
06500 NICE CEDEX
TEL : 04 93 97 12 00

Aide financière

La promotion professionnelle peut être accordée par l'établissement hospitalier employeur. Formation professionnelle (pole emploi)

Études

D'une durée de trois ans, elles comprennent des enseignements théoriques et cliniques.

Carrière

Après une formation en école de cadres, le manipulateur pourra accéder à des fonctions d'encadrement, en qualité de surveillant ou de moniteur.